



Langue, discours et contexte, quels rapports ?

Lassaad Kalai

Université de Carthage, Tunisie
Laboratoire Langues, Discours et Cultures (LR11ES37)
lassaadka2016@gmail.com
<https://orcid.org/0009-0004-7675-0024>

Reçu le 17-08-2025 / Évalué le 15-10-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé

Si l'on est amené à explorer les grandes tendances de la linguistique du vingtième siècle, il s'avère qu'elles ont été axées sur l'identification, la description, l'analyse et la mise en relation des réalisations linguistiques. Il s'agit de passer au peigne fin les phénomènes linguistiques en partant des manifestations linguistiques déjà formées. Cependant, les rapports entre la langue en tant qu'inventaire de structures, de mots et d'expressions existants en état latent, le discours, qui rend la langue vive et actuelle, et le contexte ont été traités d'une manière parcellaire reléguant souvent les rôles joués par les paramètres contextuels pour façonner la langue et le discours au second plan. Or, ces trois notions sont intimement liées et le lien qui les unit change et se renouvelle suivant l'approche adoptée. L'interaction entre les trois notions offre des perspectives d'analyse fécondes. C'est ce qui nous encourage à nous inscrire dans cette mouvance et à porter un grand intérêt à l'analyse de ce croisement qui permet de mieux comprendre la signification globale de l'énoncé et de dissiper les malentendus.

Mots-clés : contexte, langue, discours, sens, énoncé

Language, discourse and context, what are the relationships?

Abstract

If we are led to explore the major trends in twentieth-century linguistics, it turns out that they have been focused on the identification, description, analysis, and connection of linguistic achievements. This involves combing through linguistic phenomena, starting from already formed linguistic manifestations. However, the relationships between language as an inventory of structures, words, and expressions existing in a latent state, discourse, which makes language lively and current, and context have been treated in a piecemeal manner, often relegating the roles played by contextual parameters in shaping language and discourse to the background. However, these three notions are intimately linked, and the link that unites them changes and renews itself depending on the approach adopted. The interaction between the three notions offers fruitful perspectives for analysis. This is what encourages us to join this movement and to take

a great interest in the analysis of this intersection which allows us to better understand the overall meaning of the statement and to dispel misunderstandings.

Keywords: context, language, discourse, meaning, statement

Introduction

Patrick Charaudeau et Dominique Mangueneau, dans leur *Dictionnaire d'Analyse du Discours* (2002), pensent que les différentes composantes du contexte sont présentes dans la communication sous forme de « connaissances » et de « représentations » faisant intervenir des participants. C'est ce qui fait du discours une activité qui dépend du contexte, mais qui peut le modifier du moment que la situation peut changer suivant les faits discursifs en rapport avec cette situation. Il faut mentionner ici que la notion de discours est interpellée en tant qu'ensemble signifiant de schématisations de l'expérience sous la forme de langage. En d'autres termes, l'expérience humaine est structurée et exprimée à travers le langage. Ce premier supposé nous met déjà dans une situation où des relations se tissent entre langue, discours et contexte. Le croisement des trois notions mises en relation dans le titre permet donc d'envisager une réponse à la question d'Orecchionni (2012) : « quelle place le contexte joue-t-il dans le fonctionnement des unités linguistiques ? ».

Cette conception élargie stipule que pour comprendre le sens et son partage dans la société, il est important d'analyser le verbal et le non verbal, le linguistique et le non linguistique (Fontanille, 2008, 2015 ; Landowski, 1989). Cela revient à dire qu'il est nécessaire d'étudier comment ces différents niveaux de sens s'articulent et interagissent pour donner lieu à une compréhension partagée.

C'est dans cette perspective d'analyse des interactions des notions citées *supra* que voudrait s'inscrire cet article : Comment s'articulent la langue et le discours, qui se déploient dans différents champs, et le contexte ? Quel rôle peut jouer le contexte quand il s'agit d'interpréter des données discursives ? En quoi les rencontres et les imbrications entre les contextes et les discours sont révélatrices de nos imaginaires et de nos représentations du monde et comment ceux-là les configurent à leur tour ?

1. Aperçu terminologique

Longtemps considéré comme étant l'apanage de la linguistique, l'apprentissage de la langue s'avère plus complexe et tout porte à penser qu'il y a d'autres paramètres qui interviennent dans ce processus et auxquels il faut accorder de l'importance. Ainsi, la méconnaissance des paramètres contextuels inhibe la compréhension d'une langue et se dresse comme un obstacle devant la communication cohérente et authentique dans une langue étrangère. En effet, pour communiquer dans une langue cible, les mots, à eux-seuls, ne suffisent pas pour permettre cette communication, encore faut-il user de tout un arsenal : les implicites, les tournures, les intonations, les expressions toutes faites, la connivence culturelle, etc. Toutes ces notions relèvent alors du contexte de production du discours.

Il est donc indispensable de sortir du cadre étroit de la linguistique pour aborder d'autres aspects intervenant dans l'acquisition des compétences langagières, d'où l'idée de développer une réflexion pour repenser l'articulation de la langue, du discours et du contexte. Il s'agit, dans cette première réflexion, de développer des notions comme langue, discours et contexte, qui sont les noyaux durs de ce travail, avant de nous interroger sur les différents rapports qui les unissent. Ce n'est pas le lieu ici pour développer une réflexion profonde sur les trois concepts - une pléthore d'études et de recherches a suffisamment débattu de ces questions - ; nous nous limiterons à repenser les rapprochements entre les trois dans le but de dégager les différences qui les distinguent et les complémentarités qui les unissent dans une approche impliquant les mécanismes dans la dynamique du processus profond et fondamental de la langue.

1.1. La langue

Dans ce travail, nous tenterons de nous éloigner des considérations strictement linguistiques en rapport avec le concept de langue pour l'aborder dans une position plus large : celle où la langue prend naissance et se conçoit dans une large interaction sociale et culturelle. Nous entendons la langue ici comme une construction socioculturelle arbitraire. C'est ce qui nous amène à admettre la primauté du discours sur la langue. Les locuteurs, imbus de leur subjectivité, sont donc les

responsables de transformations et de changements linguistiques. À ces propos et si l'on veut donner une définition de la langue, on peut se référer aux propos de Saussure (1971 : 31) pour qui la langue « est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ».

Dans la définition de Rauzduel-Lambourdière (2007), la langue se démarque des concepts de langage et de parole :

Une langue est un système structuré de signes oraux ou écrits qui permettent aux hommes de se représenter la réalité et de communiquer, en associant un sens et une marque graphique, sonore, gestuelle. La langue, constituant un code, permet à l'homme de réaliser une aptitude, le langage, qui lui est propre, à travers l'acte de la parole, car chaque sujet pense avec les éléments d'une langue, pour se comprendre, comprendre le monde et ses semblables, et communiquer avec eux.

À travers ces considérations, nous pouvons déduire que la langue est d'abord une construction sociale, elle est le produit des interactions entre l'homme et la communauté comme le souligne Humboldt (2000 : 97), elle n'est pas uniquement le produit de l'homme, elle est plutôt le produit de la collectivité cumulé dans l'histoire et passé d'une génération à une autre.

1.2. Le discours

Cette contribution se veut être une exposition succincte de certains points en rapport avec le discours. Au-delà d'une tentative d'exposer des définitions et des classifications, le travail se veut une présentation et une comparaison des principales théories qui ont débattu de ce sujet, étape indispensable pour l'analyse des différents rapports que l'on peut établir entre langue, discours et contexte, objet de notre étude.

Une majorité d'écrits en linguistique n'oublie pas de s'attarder sur cette notion de discours, que ce soit pour la clarifier ou pour s'inscrire en faux contre une théorie antérieure. Nous nous inscrivons dans une optique qui se veut un défrichage de terrain devant une tentative comparative afin de mettre en exergue les liens qui unissent le discours à la langue et au contexte.

1.2.1. Différentes acceptions du discours

Le terme de discours présente une panoplie d'acceptions complémentaires et parfois même contradictoires. On parle alors (Ivan, 2017 : 21) :

- du discours mis en opposition avec la phrase dans le sens de définir le discours par une succession de phrases. Dans ce cadre, les linguistes soutiennent que le discours est « une unité linguistique d'interprétation supérieure à la phrase » (Reboul, Moeschler, 1998 : 17) ;

- du discours mis en opposition avec l'énoncé : en linguistique, le discours et l'énoncé sont deux notions distinctes, bien que liées. Le discours est un concept plus large qui englobe l'ensemble des pratiques langagières dans une situation donnée, tandis que l'énoncé est une unité concrète de langage, un message produit dans une situation d'énonciation spécifique. À ce propos, Maingueneau (1990 : 101) affirme que « le discours c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication ». Cela nous met devant un postulat selon lequel l'étude du discours exige la prise en compte des facteurs suivants : le locuteur, l'allocutaire, la situation de communication, la visée communicative du locuteur, le contenu du discours et la doxa se rapportant au savoir commun imbu de cultures et des us et coutumes ;

- du discours mis en opposition avec le langage selon le sens du discours donné par Benveniste (1966 : 81) pour qui le discours est « la langue en emploi et en action », très proche, de fait, de la parole saussurienne : « Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours ». Nous saisissons de ce qui est évoqué *supra* que la langue, comprise en tant qu'inventaire de mots et d'expressions existants en état latent, ne devient vive et actuelle que par l'intermédiaire du discours. Ainsi, un locuteur voulant communiquer un message, fait usage de la langue en sélectionnant ses propres mots et expressions puisés dans son stock lexical tout en les adaptant à un contexte de communication précis, en fonction de sa visée communicative, de son allocutaire et d'autres enjeux. Le locuteur, selon l'idée de Charaudeau (1992 : 643), est, de ce fait, amené à choisir

« certaines catégories de langue qu'il ordonne dans des modes d'organisation du discours pour produire du sens, à travers la mise en forme d'un texte » ;

- du discours associé au texte et au contexte : dans ce cadre, nous avançons un postulat de départ : l'agencement des énoncés se fait en rapport avec le contexte. C'est autour du contexte qu'on développe des phrases en usage pour accomplir l'acte de communication. Ainsi, la même phrase énoncée, dans des contextes différents, correspondra à des énoncés différents ;

- de la dichotomie discours / récit : dans ce cadre, Benveniste (1966 : 239, 241) distingue deux types d'énoncés, l'histoire et le discours. Dans l'histoire, « il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. [...] Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes ». Quant au discours, il est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (*ibid*, 241- 242).

Dominique Maingueneau (1981 : 51) développe cette dichotomie discours/récit dans ces propos :

Appartiennent au discours les énoncés oraux ou écrits référés à l'instance d'énonciation, c'est-à-dire comportant des embrayeurs. Appartiennent en revanche au récit les énoncés, presque toujours écrits, qui ne contiennent aucune référence à l'instance d'énonciation, sont dépourvus d'embrayeurs (je, tu, le présent, etc.) : ils ne sont donc compatibles qu'avec la non-personne.

Ce qui distingue donc le discours du récit c'est la présence ou l'absence des embrayeurs qui sont liés à la modalisation, cette manière dont l'énonciateur prend en charge son énoncé. Ainsi, le *je* dans le discours, c'est une entité qui prend en charge l'énoncé. Dans ce type d'énonciation, on rencontre une abondance des traces de cette prise en charge impliquant des modalités variées (modalités affectives, exclamatives, etc.).

1.2.2. Les types de discours

Il ne s'agit pas ici de passer en revue les typologies du discours, une littérature abondante s'est chargée de cette tâche dans les ouvrages, les articles, les colloques, etc. Nous nous limiterons à reprendre une classification qui nous semble pertinente pour la cohérence de la thématique traitée.

Nous nous référons à Jean Michel Adam (1992 : 17) pour parler d'une première classification. Cet auteur, s'étant imprégné de la linguistique textuelle allemande, a introduit dans la linguistique française la notion de schéma textuel global susceptible de donner une certaine cohérence au texte. Les principaux schémas évoqués sont : le narratif, le descriptif et l'argumentatif (Ivan, 2017 : 24). Dans ce même ordre d'idées, Adam traite le récit, la description, l'argumentation et l'explication comme des « *formes monogérées* » alors que le dialogue est traité comme une « *forme compositionnelle polygérée* », tout en s'attardant à plusieurs reprises sur l'hétérogénéité de ces types discursifs.

Dans une autre optique, Dominique Mangueneau (1981 : 31), en s'appuyant sur la notion des embrayeurs, va au-delà de la simple distinction discours oral/discours écrit pour articuler différents types de discours faisant usage spécifique de ces embrayeurs. Pour ce faire, il fait le partage entre le discours épistolaire, qui renferme les traces d'une référence aux instances d'énonciation, et le discours scientifique privé de ces embrayeurs.

Cette idée d'embrayage trouve son écho chez Kerbrat-Orecchioni, (1980 : 71) qui opère une distinction entre le discours objectif et le discours subjectif. Le premier s'efforce d'effacer toutes les traces de la présence de l'énonciateur comme c'est le cas du discours scientifique. Le second implique l'énonciateur dans son discours ; les traces de sa présence sont manifestes et abondantes comme c'est le cas du discours politique.

1.3. Le contexte

1.3.1. Une notion problématique

Concernant la notion de contexte, on précisera qu'il s'agit ici de ce qu'on appelle généralement le contexte situationnel (« externe » ou « objectif ») qui peut être considéré comme « l'environnement réel, proche ou lointain

des locuteurs, en fait tout ce qui n'est pas le message et notamment le message verbal » (Schmoll, 1996 : 241).

Dans le but de côtoyer une première approche de la notion de contexte, nous nous alignons sur la définition de Matthey et Py (1995 : 14) pour qui le contexte désigne « l'ensemble des facteurs situationnels qui se révèlent pertinents pour la compréhension d'un comportement langagier ». Cette multiplicité des facteurs rend la notion de contexte floue et parfois ambiguë. Elle est « à la fois indispensable et problématique », comme l'affirmait Catherine Kerbrat-Orecchioni dans un numéro spécial de la revue *Scolia* (1996 : 39). Pour se convaincre de la pertinence de ces propos, il suffit de consulter le grand nombre de publications traitant de cette problématique au cours de ces vingt dernières années. Pour revenir aux propos de cet auteur, l'emploi du terme « indispensable » trouve sa justification dans la fréquence croissante des travaux et recherches consacrés à la notion de contexte. Quant au terme « problématique », il se justifie par la grande plasticité et la variété d'acceptions que la notion de contexte peut recevoir.

Si l'on remonte dans l'histoire, il s'avère que le terme contexte a son origine dans le latin classique *contextus* ayant le sens d'assemblage ; il est également *employé* au sens de « texture d'un discours ». C'est cette signification principale qui est attestée à partir du 16^e siècle (1539), considérant le discours comme un « ensemble ininterrompu des parties d'un texte ». De nos jours, cette notion se rapproche plus de l'environnement agissant sur le contenu de la communication (Castellotti, 2014 : 3).

Si l'on resserre sur le volet linguistique, Leonard Bloomfield (1933) sans s'attarder sur une définition exacte du terme, l'utilise pour désigner des phénomènes liés aux domaines syntaxique, sémantique ou expérientiel. Le contexte pour André Martinet (1985) est « ce qui suit ou précède » un segment (unité ou séquence) à un quelconque niveau de structure linguistique. Pour Mahmoudian (1997), la notion de contexte d'un élément désigne l'ensemble des éléments qui l'accompagnent dans l'énoncé. Dans le cadre d'une approche sociolinguistique, William Labov (1976) postule que le contexte couvre les relations sociales.

Pour développer encore plus cette notion de contexte, nous nous référons à Besse (1984 : 8) qui donne plus d'éléments de définition à cette notion :

Par contexte, nous entendons à la fois l'environnement discursif plus ou moins proche d'une unité donnée (mots, syntagmes, énoncés), ce qu'on pourrait appeler son cotexte, et son environnement communicatif réel ou imaginé, ce qu'on pourrait appeler sa situation d'interlocution, autrement dit ses conditions de production, de transmission et de réception.

À la lecture de toutes ces définitions, il s'avère que la notion de contexte est incontournable dans l'étude des phénomènes linguistiques car elle déborde le cadre linguistique pour toucher à d'autres domaines. L'usage pluridisciplinaire qui en est fait explique probablement cette ambiguïté.

1.3.2. Le contexte en analyse littéraire

L'introduction du concept de contexte en analyse littéraire entraîne inévitablement une complexification des relations que la littérature entretient avec son environnement. Comme le souligne David (2001 : 174) : « on ramasse indistinctement différents modes de mise en relation de la littérature avec autre chose qu'elle-même ». Ce concept tend à englober de manière indistincte une pluralité de modes d'articulation entre l'œuvre et ce qui lui est extérieur. Ce flou apparent révèle néanmoins une caractéristique essentielle de la littérature : elle ne se développe jamais dans le vide, mais au contraire dans un tissu de relations qui débordent largement la seule textualité. Dans cette perspective, le contexte devient un prisme essentiel par lequel l'on cherche à comprendre la production, la signification et la réception des œuvres. En effet, chaque texte littéraire est appréhendé comme l'aboutissement - ou du moins le reflet - d'un contexte particulier, constitué d'éléments hétérogènes : événements historiques, débats idéologiques, conditions sociales, mouvements artistiques, expériences personnelles de l'auteur, etc. Selon Viau (2006), ces facteurs participent, à divers degrés, à la genèse du sens de l'œuvre, à sa valeur esthétique, ainsi qu'à son orientation idéologique. Cela implique que toute interprétation littéraire sérieuse ne saurait faire abstraction de ces dimensions contextuelles multiples. Le contexte devient alors une clé permettant d'accéder à des significations profondes et parfois implicites,

tâche qu'une lecture superficielle du texte est incapable de réaliser. De ce fait, le texte cesse d'être une forme autonome sans lien direct avec le contexte, il est envisagé comme une expression dépendant d'une réalité historique, sociale et culturelle précise.

Il s'ensuit que la démarche de l'analyse littéraire change de perspective pour devenir empirique supposant un travail d'enquête sur les conditions d'émergence de l'œuvre littéraire, dans une logique événementielle. Les exemples abondent en littérature pour corroborer cette idée. Les œuvres naturalistes et réalistes, pour ne citer que ces exemples, entrent dans cette mouvance où l'on s'efforce de reconstituer, autant que possible, les circonstances concrètes ayant influencé sa production et sa réception.

Cette conception du contexte, telle qu'elle est mobilisée en analyse littéraire, repose donc sur l'idée que l'œuvre ne peut être comprise indépendamment de l'environnement qui l'a vu naître. Il s'agit d'une vision historicisée de la littérature, qui s'oppose aux approches formalistes ou autonomistes, et qui fait du contexte un élément constitutif de l'œuvre, au même titre que ses dimensions formelles ou stylistiques. Le contexte n'est plus seulement un arrière-plan, mais une dimension active de la signification littéraire.

1.3.3. Le contexte en analyse linguistique

Il n'existe pas en linguistique une définition stable, unique ou universelle du contexte. Bien au contraire, la signification attribuée à ce concept a considérablement varié au cours du XX^e siècle, en fonction des orientations théoriques et des méthodes d'analyse privilégiées. Ainsi, selon les écoles ou les courants linguistiques (structuralisme, générativisme, pragmatique, linguistique énonciative, analyse du discours, etc.), le contexte est tour à tour considéré comme marginal, central, contraignant ou même insaisissable.

Cette diversité a conduit à une certaine instabilité épistémologique de la notion. Comme le souligne Neveu (2000), cette polysémie contribue à en faire un concept à la fois omniprésent dans les discours scientifiques et paradoxalement peu opératoire. Le contexte devient une sorte de « fourre-tout » dont les contours flous en compliquent l'usage analytique rigoureux. L'absence de délimitation stricte crée un malaise théorique : tout en étant

reconnu comme essentiel à la compréhension du langage, le contexte échappe souvent à une formalisation claire.

Cependant, cette variabilité historique et théorique du concept de contexte n'est pas sans intérêt : elle reflète en réalité l'évolution même de la discipline linguistique, qui s'est progressivement éloignée d'une vision focalisée sur la langue comme système autonome, pour intégrer les dimensions extérieures au texte, telles que la situation d'énonciation, les conditions sociales de production, les intentions communicatives, les rapports de pouvoir, etc. En ce sens, l'histoire de la notion de contexte illustre le basculement progressif d'une linguistique du code vers une linguistique de l'usage, plus attentive aux pratiques discursives réelles.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la perspective proposée par Moirand (2006 : 43) qui parle d'« une conception dynamique [du contexte], ce qui, pour le chercheur en analyse du discours qui travaille sur les données empiriques, repose sur le repérage et la prise en compte d'indices de contextualisation de niveaux divers au fur et à mesure de l'avancée du recueil des données et des analyses effectuées [...] ». L'auteur défend donc une conception dynamique basée sur l'évolution de la recherche et donc sur une certaine forme de prise en compte de l'ensemble de l'environnement. En d'autres termes, le contexte ne peut être envisagé comme un cadre figé, préalable à l'analyse, mais doit être construit progressivement, en fonction des indices linguistiques et situationnels relevés au fil du travail empirique. Il s'agit donc d'un contexte à géométrie variable, qui se construit dans l'interaction entre les données et l'interprétation du chercheur. Cette approche est particulièrement féconde dans le champ de l'analyse du discours, où l'objectif est de mettre au jour les mécanismes de contextualisation mobilisés dans les productions langagières, à travers l'analyse de multiples niveaux (linguistique, social, institutionnel, interdiscursif, etc.).

Dès lors, le contexte devient un objet d'analyse en soi, et non plus seulement un arrière-plan explicatif. Il est reconstruit à partir des éléments linguistiques eux-mêmes (déictiques, temps verbaux, modalisations, références culturelles, marques d'énonciation, etc.), et non supposé comme donné *a priori*. Cela confère au travail d'analyse une dimension

exploratoire et inductive, où le contexte émerge comme un ensemble de relations dynamiques entre langage, situation et société.

1.3.4. Le contexte en didactique

Dans le domaine de la didactique du français, la notion de contexte est centrale et incontournable. Elle englobe divers aspects de la situation d'enseignement-apprentissage, influençant la compréhension et la production du langage. Le contexte peut être linguistique, situationnel, culturel, ou social, et il est crucial pour l'interprétation du sens et l'adaptation des pratiques pédagogiques. Cette importance du contexte est soulignée par Cuq (2004 : 54) qui le définit comme étant « l'ensemble des déterminations extralinguistiques des situations de communication où les productions verbales (ou non) prennent place ». Dans ce même ordre d'idée, Cambra Giné (2003 : 52) souligne le caractère dynamique, construit et interactif du contexte ; pour cet auteur, le contexte c'est « l'ensemble structuré des traits d'une situation sociale qui peuvent être pertinents pour la production et l'interprétation d'un événement communicatif et du discours produit ».

Ainsi, les paramètres contextuels interviennent de manière inéluctable dans le processus d'enseignement apprentissage. Ces paramètres englobent une variété de dimensions - linguistique, situationnelle, culturelle et sociale - qui interagissent de manière complexe dans toute situation d'enseignement-apprentissage. En effet, le contexte linguistique fait référence aux éléments verbaux et grammaticaux qui entourent un mot, une phrase ou un discours, et qui aident à en interpréter le sens. Par exemple, le même mot peut avoir des significations différentes selon son emploi dans une phrase donnée, et c'est le contexte immédiat qui permet de lever l'ambiguïté. Cette prise en compte est essentielle pour développer chez les apprenants des compétences de compréhension fine et de production pertinente. Le contexte situationnel, quant à lui, concerne les circonstances spécifiques dans lesquelles se déroule l'interaction : qui parle ? à qui ? dans quel lieu ? à quel moment et pour quel objectif ? En didactique du français, cela implique d'adapter les activités pédagogiques aux situations de communication authentiques ou simulées, en tenant compte des rôles des interlocuteurs, de l'intention

communicative et de la relation sociale entre les participants. Le contexte culturel, de son côté, joue également un rôle fondamental, notamment dans les situations d'enseignement du français langue étrangère (FLE) ou langue seconde. Comprendre une langue, c'est aussi comprendre les références culturelles, les codes implicites, les normes sociales et les valeurs qui lui sont associées. Ainsi, enseigner le français, c'est non seulement transmettre un système linguistique, mais aussi initier à une culture, voire à une pluralité de cultures francophones. Enfin, le contexte social renvoie aux dynamiques sociales, aux rapports de pouvoir, aux identités linguistiques, et aux représentations que les apprenants et les enseignants peuvent avoir de la langue française. Ces éléments influencent la motivation, l'engagement, et la manière dont chacun investit l'apprentissage. Un enseignant sensible au contexte social saura ajuster ses pratiques pour favoriser un climat d'apprentissage inclusif et équitable.

En somme, une prise en compte rigoureuse et réfléchie du contexte permet de mieux répondre aux besoins des apprenants, de rendre les contenus plus pertinents et les activités plus efficaces. Elle constitue un levier fondamental pour une didactique du français ancrée dans la réalité, ouverte sur la diversité, et soucieuse de former des usagers de la langue autonomes et critiques.

2. Interactions langue, discours et contexte

2.1. L'analyse du contexte : un passage obligé pour saisir le sens

Les recherches menées en linguistique, en sociolinguistique ainsi que dans d'autres disciplines connexes ont montré que le sens ne se limite pas aux seuls mots. Il déborde cette conception restreinte pour intégrer des éléments non verbaux (gestes, mimiques, postures) ainsi que des dimensions extralinguistiques, telles que le contexte socioculturel et situationnel. Dans cette perspective, Fontanille (2015) et Landowski (1989) plaident pour une approche holistique de la communication, qui tienne compte de l'ensemble de ces composantes afin de mieux saisir les mécanismes de la signification et de la compréhension dans les interactions sociales.

Cette approche conduit à remettre en question les frontières classiques entre langue, discours et contexte – qu’il soit interne (linguistique) ou externe (situationnel). En effet, il semble désormais difficile d’envisager l’analyse d’un énoncé en dehors de tout contexte, sauf à réduire l’objet d’étude à des unités minimales comme la phrase syntaxiquement définie ou le phonème phonologiquement délimité. Même dans ces cas, le contexte demeure incontournable : le système de la langue constitue lui-même un cadre contextuel pour les unités qui le composent, qu’il s’agisse de phonèmes, de morphèmes ou de structures syntaxiques.

Le contexte peut ainsi être décliné selon les différents niveaux de description linguistique : contexte phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, etc. Prenons l’exemple du segment *va* dans l’énoncé oral /pɔlvabjɛ/ (*Paul va bien*) :

Au niveau phonologique, la réalisation du segment /va/ est influencée par les segments qui l’entourent, en l’occurrence /pɔl/ et /bjɛ/, ce qui affecte son articulation.

Au niveau morphologique, la présence du sujet *Paul* impose la forme *va* comme réalisation morphologique du verbe *aller*. Un changement de sujet impliquerait une autre forme (*nous allons, vous allez, ils vont...*).

Au niveau syntaxique, le contexte structurel de l’énoncé contraint l’interprétation de *va* comme un indicatif présent. Dans d’autres configurations syntaxiques, la même forme phonétique pourrait correspondre à un impératif (ex. : *Va chercher ton manteau*).

Au niveau sémantique, et si on se place dans un autre contexte, le segment /va/ désigne un mouvement, un déplacement dans l’espace, il est doté des caractéristiques d’un verbe de mouvement.

2.2. Le rôle déterminant du contexte dans la production et la réception du discours

Du point de vue discursif, chaque production langagière s’inscrit dans un cadre singulier et répond à des exigences contextuelles précises. Le discours politique, par exemple, est étroitement tributaire d’un contexte sociopolitique défini. Lors d’une campagne électorale, le locuteur mobilise une rhétorique particulière destinée à convaincre les électeurs et à susciter

leur adhésion. Ce type de discours est conçu pour répondre à une situation de communication spécifique, avec des finalités déterminées.

De même, le discours littéraire s'inscrit dans une tradition socioculturelle riche. Il mobilise souvent des ressources expressives ancrées dans l'imaginaire collectif, notamment à travers l'usage de séquences figées. Ces dernières constituent selon Kalai (2023 : 211), « une manière de communiquer à la fois populaire, insolite, imagée, innovatrice, donnant ainsi à la langue une couleur particulière ».

La notion de contexte doit donc être comprise dans un sens élargi, comme l'ensemble des éléments qui conditionnent la production, l'interprétation et la réception du discours. Il s'agit d'un cadre dynamique, multidimensionnel, englobant à la fois des paramètres matériels (situation de communication, cadre spatio-temporel, canal, support technique) et discursifs (cotexte, représentations mentales, connaissances partagées, référents culturels, etc.). Kerbrat-Orecchioni (2009 : 17) souligne à juste titre que :

Le contexte est déterminant pour l'ensemble des choix discursifs : sélection des thèmes, formes d'adresse, niveau de langue, actes de langage (tributaires de leurs conditions de réussite, lesquelles sont de nature contextuelle), application des maximes conversationnelles (laquelle est également fonction du contexte, et en particulier des savoirs et intérêts que le locuteur attribue aux destinataires) : la prise en compte du contexte intervient à tous les niveaux.

Autrement dit, les locuteurs produisent leur discours en fonction de la représentation qu'ils se font de la situation de communication. Le discours est donc indissociable du contexte dans lequel il s'actualise. L'exemple le plus approprié à cette situation est le discours politique qui n'est pas un discours comme les autres. Cela est dû à l'enjeu de ce discours qui se veut une recherche d'adhésion du public dans le cadre d'une propagande de masse. L'objectif essentiel de ce type de discours est d'agir sur la représentation collective à propos d'une réalité humaine (politique, économique, culturelle, etc.) à un moment donné pour changer ou maintenir un ordre existant. C'est le lieu d'évoquer les paramètres contextuels et d'analyser les variables qui régissent les modes de production ou de réception du discours. Pour réaliser les objectifs fixés par le locuteur, il est question d'articuler la parole, le contexte, les enjeux et les

stratégies discursives et de prévoir les effets de ces paramètres combinés. Cela nous laisse penser qu'il ne faut pas expliquer le discours politique uniquement selon une approche langagière, où il est considéré comme un cas de figure de la linguistique, encore faut-il interroger le contexte pour saisir la globalité de ce type de discours.

Une forte synergie s'installe alors entre la langue, le discours et le contexte. Celui qui prononce ce discours influe sur le public par la puissance de la rhétorique, par le choix du vocabulaire adéquat, par les tournures syntaxiques, par l'intonation, etc. dans le but de persuader. Mais c'est la commune et la cité qui offrent les balises de la production et de la réception de la parole politique. Il s'agit de prendre en considération des informations extralinguistiques notamment l'état général de la société, la culture, les valeurs en vigueur sans évincer les représentations collectives. Tous ces paramètres contextuels convergent dans l'élaboration et la réception des discours de nature politique.

Enfin, la langue elle-même constitue un vecteur culturel. Zarate et Gohard-Radenkovic (2003 : 57) rappellent que « la langue est une manifestation de l'identité culturelle, et tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée ». Le discours, à ce titre, reflète les habitudes discursives d'un groupe et les représentations sociales propres à une communauté. Il traduit des formes de pensée culturellement situées. Charaudeau (2001 : 343) insiste sur ce point en affirmant que « ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire ».

2.3. Séquences figées et ancrage contextuel

Les séquences figées, en tant que partie intégrante de la langue, sont ancrées dans le contexte dans lequel elles ont pris naissance. Les motivations contextuelles, comprises comme les rapports entre les signifiés et les signifiants de ces séquences, fournissent une base à ces unités linguistiques. Ces motivations sont d'ordre cognitif (métaphore, métonymie, ou image mentale) ou d'ordre contextuel. Ces dernières se fondent sur un élément appartenant au domaine de l'histoire, de la religion,

de la mythologie ou de la littérature. C'est ce qui explique pourquoi les séquences figées diffèrent d'une langue à une autre et leur sens semble s'enraciner dans une expérience physique et/culturelle bien déterminée. Ce fait pose de vrais problèmes de compréhension pour les non natifs apprenant une nouvelle langue. En effet, les paramètres contextuels donnent aux séquences figées une certaine opacité qui ne peut être dissipée que si l'on saisit les éléments du contexte dans lequel elles sont nées. C'est ce qui permet à Mejri (2018 : 27) de penser que

Si l'on définit le contexte, par opposition au cotexte, comme la situation extralinguistique ou énonciative, cela devrait couvrir les éléments constitutifs de la situation d'énonciation : le Je-Ici- Maintenant. Il s'agit de la dimension pragmatique de l'emploi des phraséologismes, avec tout ce que cela implique comme interaction entre les acteurs de l'échange verbal, leurs relations, croyances, représentations. S'y ajoutent évidemment l'usage qui est réservé à ces séquences et la ritualisation de certains de ces usages. Tous ces éléments interviennent dans la sémantique des phraséologismes de trois manières différentes : soit ils s'inscrivent dans le sens même des séquences, soit ils prennent la forme d'un rituel langagier qui en conditionne l'emploi, soit ils servent de marqueurs extralinguistiques.

Pour revenir au phénomène de figement, nous dirons que ce phénomène trouve expression dans le lexique et les tentatives de donner une définition exacte à ce phénomène soulèvent des problématiques langagières et linguistiques. En effet, aucune définition claire et univoque n'est proposée à ce phénomène ; ce qui met les chercheurs en phraséologie devant des problèmes délicats. C'est ce qui fait dire à Gaston Gross (1996 : 5) que « le fait linguistique du figement a été obscurci par des dénominations floues et très hétérogènes, de sorte qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles ». Pour expliquer ce fait, nous dirons que le concept de figement linguistique a été rendu confus par des appellations variées et peu précises, entraînant des définitions souvent incompatibles. En d'autres termes, les différentes manières dont on a désigné le figement ont créé une certaine opacité et des contradictions dans la compréhension du phénomène. Il est donc difficile de présenter une définition unique du figement qui repose sur la nature même des séquences figées. Ces dernières échappent aux logiques de la communication linguistique directe. Contrairement aux unités lexicales ordinaires dont le sens est littéral, explicite et généralement partagé au sein d'une

communauté linguistique, les expressions figées relèvent davantage d'un système de signification implicite. Autrement dit, elles fonctionnent comme des « signes de signification » fournissant des « indices » socioculturels, qui constituent paradoxalement des obstacles de communication, plutôt que comme de simples outils de transmission d'un message immédiat.

Cette articulation contexte/figement a donné lieu dans les différentes études à deux types d'approches du figement. La première est linguistique centrée sur le traitement du figement sur le plan syntaxique et sémantique : caractérisation du figement, degré, unités touchées par le figement, opacité, etc. L'aspect culturel de ces réalisations linguistiques n'est abordé que d'une façon parcellaire « dans les dictionnaires », où l'« on donne des exemples de collocations ou de phraséologie car il peut s'y nicher des éléments culturels » (Humbley, 2004 : 165). La deuxième approche est qualifiée de « culturelle », comme l'expose Mejri (1997) ; elle traite à la fois le niveau linguistique et le niveau culturel dans la mesure où le figement est certes universel, car il est présent dans beaucoup de langues, mais laisse apparaître les traces des particularités socioculturelles propres à chaque langue comme le mentionne Mejri dans ces propos :

Si le figement [...] est un phénomène universel impliquant les mêmes mécanismes linguistiques et présentant plusieurs caractéristiques communes telles que la polylexicalité, la globalisation, la conceptualisation, la figuration, etc., il donne lieu dans chaque langue à des SF [séquences figées] propres : les parcours et les transferts de domaines, et les sélections sémiques sont rarement les mêmes (Mejri, 1997).

Les séquences figées font partie du patrimoine immatériel de toute société humaine. Dans un contexte donné, les connotations culturelles motivées par l'expérience des individus, par les us et coutumes d'une communauté, etc. peuvent entraver la communication si les interlocuteurs ne partagent pas la même culture. L'emploi de ces constructions est corollaire du contexte socio-culturel dans lequel est ancré l'utilisateur. Ce dernier fait usage d'un niveau de langue précis selon une situation bien déterminée et pour des visées bien déterminées. « Ainsi, le culturel n'est-il plus considéré comme une surcharge qui se greffe sur le langage ; il est, au contraire, partie intégrante des mécanismes du système » (Mejri, 1998 : 10).

Les textes littéraires véhiculent aussi la culture de la langue en question. « En littérature les expressions idiomatiques sont utilisées souvent sous une forme personnalisée, créative. En effet, elles naissent des métaphores culturelles, profondément ancrées dans l'histoire d'un peuple et pour cela, elles sont la reproduction de sa pensée » (Capra, 2010).

Si l'on resserre sur un exemple précis et très fécond dans le domaine de la construction des séquences figées, à savoir la mort, il s'avère que le sens d'un grand nombre de locutions construites autour de la mort est motivé.

Ainsi, l'expression « prendre le bouillon d'onze heures » est basée sur la métaphore « la mort est un repas », s'ajoute à cela une motivation culturelle en rapport avec un contexte religieux bien précis. En effet, « onze heures » est considérée dans la Bible comme étant la dernière heure (Mathieu 20, 1-16). Les exemples abondent dans la littérature et la langue en général pour rappeler l'ancrage puissant de ces expressions dans la mythologie, l'histoire, la religion et la littérature des communautés linguistiques variées.

Si l'on se place dans une perspective contrastive, comme l'ont déjà fait plusieurs chercheurs (Yaiche, 2014, entre autres), il s'avère que plusieurs séquences sont liées à un contexte bien précis. En effet, une séquence comme « tomber dans les pommes » est ancrée dans un contexte géographique bien précis : le fruit cité est abondant dans les pays européens ; il est ancré dans l'imaginaire de leurs peuples ; c'est ce qui explique sa présence dans les récits (*La belle au bois dormant*, par exemple). Dans un autre contexte géographique, celui de l'Afrique du nord, on aurait changé le mot pomme par d'autres fruits spécifiques à ce contexte (figue, dattes, figue de barbarie, etc.). Dans le contexte tunisien, par exemple, il existe une séquence qui se rapproche de « tomber dans les pommes », *halit il karmous fi adila*

حالة الكرموس في العديلة (L'état des figues dans un sac) pour dire que quelqu'un est épuisé. Les termes choisis s'apparentent au contexte tunisien, plus précisément à la langue et à la culture berbère propres aux peuples qui ont habité au nord de l'Afrique.

Conclusion

Croiser langue, discours et contexte a fait l'objet de plusieurs travaux en linguistique (Kerbrat-Orecchion, 2012 ; Adam, 2006, entre autres), en sociolinguistique (Labov, 1972), en psycholinguistique (Noyau, 2009), mais surtout en didactique des langues (Castelloti, 2014 ; Blanchet, 2009 ; Besse, 1984, etc.). Cet article ne prétend pas ouvrir d'autres perspectives et orientations en rapport avec cette problématique, mais revisite ce croisement entre les concepts traités *supra* en mettant en exergue ce rapport étroit entre ces trois unités et d'établir les liens qui se tissent entre elles en montrant comment ces notions peuvent s'appréhender à différents niveaux de l'analyse linguistique. Pour résumer, nous dirons que le contexte (social, situationnel, culturel...) façonne la langue dans le discours, qui à son tour actualise cette langue en agençant les structures linguistiques et en puisant dans le stock lexical emmagasiné afin de réaliser une communication, comme nous l'avons mentionné *supra* et l'analyse de ce croisement permet de mieux comprendre la signification globale de l'énoncé et de dissiper les malentendus.

Bibliographie

- Adam, J-M. 2006. « Texte, contexte et discours en questions ». *Pratiques*, n°12, p.21-34.
- Adam, J.-M.1992. *Les textes : types et prototypes*. Nathan.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Besse, H. 1984. « Contexte (s) et enseignement / apprentissage d'une grammaire ». *Linx*, n° 11, Didactique des langues étrangères. p. 7-26.
- Blanchet, P. 2009. Contextualisation didactique : de quoi parle-t-on ? *Le français à l'université*, n° 14, Entretien.
- Bloomfield, L. 1970. *Le Langage*. Paris : Payot (1^{re} éd. 1933).
- Cambra Giné, M. 2003. *Une approche ethnographique de la classe de langue*, coll. « LAL ». Paris : Didier.
- Castellotti, V. 2014. Contexte, contextualisation, cultures éducatives. Quels usages ? Pour quelles orientations de la recherche en DDL ? In : Babault, S., Bento, M., Le Ferrec, L. & Spaeth, V., (coord.). *Contexte global, contextes locaux. Tensions, convergences et enjeux en didactique des langues*. Actes du colloque international, 23-25 janvier 2014, FIPF, p. 111-124.

Charaudeau, P. 2001. « Langue, discours et identité culturelle ». *Ela. Études de linguistique appliquées*, n° 123-124, p. 341-348. [En ligne] : <https://doi.org/10.3917/ela.123.0341> [consulté le 06 août 2025].

Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Charaudeau, P., Mangueneau, D., dirs. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éd. du Seuil.

Capra, A. 2010. « *Traduttore traditore* : de la possibilité de traduire les expressions figées en littérature ». *Textes et contextes*, n° 5. [En ligne] : <http://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=237> [consulté le 27 juillet 2025].

Cuq, J.-P. 2004. *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris : Didier.

David, J. 2001. « Du bon usage littéraire des contextes ». *Études de lettres*, n° 2 (dossier « Les contextes de la littérature : études littéraires, sciences sociales, épistémologie », sous la direction de J. David), p. 151-175.

Fontanille, J. 2008. *Pratiques sémiotiques*. Paris : PUF.

Fontanille, J. 2015. *Formes de vie*. Liège : Presses Universitaires de Liège.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*. Ophrys.

Humbolt, W. 2000 [1828]. *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*. Paris : Points Seuil.

Humbley, J. 2004. Approches définitives du rapport culturel français / autre langue dans les dictionnaires spécialisés bilingues. In : Anne-Marie Laurian (Éd.), *Dictionnaires bilingues et interculturalité*, p. 163-181.

Ivan, M. V. 2017. « Le concept de discours. Les types de discours ». *Studii și cercetări filologice. Seria Limbi Străine Aplicate*, p. 21-25. [En ligne] : <https://scf-lsa.info/wp-content/uploads/2017/04/4-IVAN-Mirela.pdf> [consulté le 15 août 2025].

Kalai, L. 2023. « Les rôles que jouent les contextes dans la configuration finale des séquences figées ». *Langues & Cultures*, n° 9, p. 206-223. [En ligne] : <https://asjp.cerist.dz/en/article/237834> [consulté le 15 août 2025].

Krieg-Planque, A. 2012. *Analyser les discours institutionnels*. Paris: Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2012. « Le contexte revisité ». *Corela*, HS-11. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/corela/2627> [consulté le 3 juillet 2025].

Kerbrat-Orecchioni, C. 2009. Le traitement du contexte en analyse du discours en interaction. In : *Analyses du discours et contextes*, textes réunis et présentés par Sandré, M. Éditions Lambert-Lucas, Limoges, p.11-30

Kerbrat-Orecchioni, C. 1996. « Texte et contexte ». *SCOLIA*, n° 6, p. 39-61.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.

- Landowski, E. 1989. *La société réfléchie. Essais de socio-sémiotique*. Paris : Seuil.
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.
- Maingueneau, D. 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Bordas.
- Maingueneau, D. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Hachette.
- Matthey M., Py, B. 1995. Introduction. In : Lüdi, G., Py, B., et al. *Changement de langage et langage du changement*. Lausanne, l'Age d'Homme, p. 9-28.
- Martinet, A. 1985. *Syntaxe générale*. Paris : Colin.
- Mejri, S. 2018. « La phraséologie : cotexte, contexte et contenus culturels ». *Lublin studies in modern languages and literature*, 42(4), p. 11. [En ligne] : <https://www.cceol.com/search/article-detail?id=738939> [consulté le 3 juillet 2025].
- Mejri, S. 1998. « Mémoire des séquences figées : une troisième articulation, ou la réhabilitation du culturel dans le linguistique ? ». *Actes du colloque La mémoire des mots*, Actualité Scientifique, AUPELF-UREF, Tunis, p. 3-11.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Moirand, S. 2006. « Textes/discours et co(n)textes ». *Pratiques*, n°129-130, p. 43-49.
- Neveu, F. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan Université.
- Noyau, C. 2009. *Modalités d'optimisation du passage de L1 à L2 dans l'enseignement primaire en contexte multilingue. Mali, Mauritanie, Seychelles*. Paris : OIF / Le Web Pédagogique.
- Rauzduel-Lambourdière, N. 2007. « Langage, Langue et Culture ». *Recherches et ressources en éducation et formation*, n°1, p. 48-59. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/rref/141> [consulté le 1 juillet 2025].
- Reboul, A., Moeschler, J. 1998. *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Armand Colin.
- Saussure, F. de. 1971. *Cours de linguistique générale*. éd. Bally et Sechehaye.
- Schmoll, P. 1996. « Production et interprétation du sens : la notion de contexte est-elle opératoire ? ». *Scolia*, n° 6, p. 235- 255.
- Searle, John R. 1979. *Sens et expression*, chapitre IV. Paris : Minuit.
- Viau, R. 2006. *La motivation en contexte scolaire*. De Boeck Université.
- Yaiche, S. 2014. *Figement et prédication en arabe et en français : études linguistiques et psycholinguistiques* soutenue à l'Université de Sfax, Thèse sous la direction de Dominique Bassano et de Salah Mejri. [En ligne] : <https://theses.fr/2014PA080050> [consulté le 1 juillet 2025].
- Zarate, G., Gohard- Radenkovic, A., Luisser, D., Penz, H. 2003. *Méditation culturelle et didactique des langues*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.



© *Synergies Tunisie*, n° 8, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-tunisie>

